



## Compte-rendu d'Assemblée Générale de la session du 29 novembre 2006

Présents : Nicolas BARON, président, Romain LAMOUR, trésorier, Marie VUAGNAT, secrétaire.

L'assemblée générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour établi, et en présence et avec la participation des adhérents de l'association et de personnes intéressées en vue de leur adhésion.

## RAPPORT MORAL

Sont membres du bureau : Nicolas BARON, président, Romain LAMOUR, trésorier, Marie VUAGNAT, secrétaire.

Les membres présents ont procédé à l'élection d'une partie du nouveau bureau. Les nouveaux membres du bureau ont été élus à l'unanimité : Bastien GALINDO, vice-président, Sylvain LHIAUBET, vice-trésorier, et Mélanie CABANEL, vice-secrétaire.

Il a été décidé en réunion de bureau le déménagement du siège de l'association. Les courriers peuvent maintenant être adressés à :

YEEHAA  
C/O ESAV  
Rue Van Gogh  
81100 - CASTRES

Nous nouons en parallèle des contacts avec des personnes susceptibles de nous aider, tant en termes d'expériences qu'en relations pour mener à bien le projet.

Le projet a trouvé un nom, la station s'appellera **Radiom** (sic.), et un travail de recherche en communication a déjà été lancé sur ce thème.

Une mise à jour de la grille prévisionnelle des programmes de la station est fournie en annexe (cf. **ANNEXES**, page **5**).

La réalisation d'une nouvelle mouture du site de l'association **www.yeehaa.fr** a été confiée à un groupe de projet tuteuré de Licence LIPSTIC de l'Université Paul Sabatier. Le site du projet (site de la radio), quant à lui, est en cours d'élaboration, et est géré en interne par l'association.

## RAPPORT FINANCIER

Le budget prévisionnel, communiqué en annexe (cf. **ANNEXES**, page 5), détaille les divers postes pour lesquels il convient de trouver des solutions d'équilibrage du budget. Ces solutions consistent en la recherche de subventions et de dons pour la conduite à terme du projet.

Pour rappel, voici la liste des organismes ou institutions pour les aides desquels un dossier a été déposé ou est en cours de rédaction :

- Mairie de Castres
- Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet
- Département (Conseil Général)
- Région (Conseil Régional)
- Mécénat
- C.R.O.U.S.
- Universités
  - o Paul Sabatier (Toulouse III)
  - o Le Mirail (Toulouse II)
  - o Champollion (Albi)

Rendez-vous est pris avec le président d'Initiatives Tarnaises pour envisager également une aide de leur part.

L'attribution de ces subventions est la condition *sine qua none* pour la conduite du projet, sans quoi il ne pourra pas démarrer.

Le montant du budget de la première année d'exercice est exceptionnel, puisqu'il comprend les frais d'installation (équipement), mais aussi et surtout un surcoût de la part de l'opérateur dû à la durée du contrat, soit 7 mois seulement, contre un contrat-type de 5 ans dont le prix au mois est inférieur.

Ainsi pour les années d'exercice suivantes peut-on s'attendre à une bien moindre contribution des aides précédemment demandées, le budget étant alors réduit.

D'autre part, l'établissement de la radio en *permanent* (au contraire de *temporaire*) permet son éligibilité au FSER (Fonds de Soutien de l'Expression Radiophonique), ainsi qu'à d'autres subventions d'État dont les conditions d'attribution comprennent entre autres l'éligibilité au FSER.

Romain LAMOUR et Nicolas BARON ont présenté le projet devant la commission du FSDIE de l'Université du Mirail le 21 Novembre 2006, et le présenteront devant la commission de l'Université Paul Sabatier le 14 Décembre. La décision de la première sera prochainement en délibéré.

## SUITES À DONNER

La consultation publique en vue du lancement d'un appel aux candidatures radio en région Midi-Pyrénées est lancée, il convient d'y répondre avant le 12 Janvier 2007. Pour rappel, le calendrier fourni par le CSA est fourni en annexe (cf. **ANNEXES**, page 5)

Il est rappelé aux adhérents volontaires pour démarcher les organismes dont ils sont proches ou qu'ils estiment être à même de contacter que les documents nécessaires sont disponibles auprès des membres du bureau. En effet, toutes les volontés sont bienvenues pour permettre au projet de démarrer.

Ainsi certains membres s'étaient proposés pour se présenter et présenter le projet auprès de mécènes reconnus comme de grandes entreprises. Pauline Caillet avait proposé de contacter la société Vinci Parcs pour leur exposer le projet. Nous prévoyons aussi de contacter de grands groupes, tels Airbus par exemple.

Dans tous les cas, il est judicieux d'informer le bureau d'une quelconque démarche au nom de l'association, et ce afin de ne pas créer de « doublons » si une prise de contact était déjà en cours.

Nous rappelons qu'une partie non négligeable des adhérents n'a pas réglé sa cotisation. Bien que d'un montant plus symbolique qu'utilitaire, ces cotisations permettent à l'association de régler ses frais divers de fonctionnement. Nous leur saurions gré de bien vouloir régulariser la situation au plus vite.

**Le bureau remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale pour leur soutien et leur participation, et espère les revoir bientôt sur le projet.**

## ANNEXES

Grille des programmes prévisionnelle .....	I
Calendrier des appels à candidature .....	II
Budget prévisionnel .....	III

## Grille des programmes prévisionnelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
0H - 6H	<b>MUSIQUE</b>						
7H - 8H							
8H - 9H							
9H - 17H							
17H - 18H							
18H - 19H							
19H - 19H30	3ème mi-temps : sports	Etoile Filante ( actu' des stars )	Reportages	Cuisine	Les Offs de la semaine	<b>Rediffusion de la semaine</b>	
19H30 - 20H	Horoscope musical	Mardi Cinéma	Le Zapping	Cultura	Locaux Motiv' actu' musicale régions		
20H - 20H30	Découverte : sci & tec	C'est d'la dub	Pop Rock	Regard sur l'info	Radiom mixe		
20H30 - 21H	Radiom mixe						
21H - 22H	"Résonance Africa"	MUSIQUE	Electro	"BOOGIE NIGHT" (FUNK) ou "D - RAP"	Les sons des Clubs		
22H - 23H	Musiques du monde	Radio Libre		(1 semaine sur 2)			
23H - 24H	Rediffusions			EBM - Indus			
			Dark metal				

## Calendrier des appels à candidature

### APPELS AUX CANDIDATURES GENERAUX EN RADIO ECHEANCES DES AUTORISATIONS

CTR	Echéance des autorisations	Part des fréquences arrivant à échéance / total des fréquences attribuées aux radios privées	Date prévisionnelle de lancement de la consultation publique préalable	Date prévisionnelle de lancement de l'appel aux candidatures
MARSEILLE (Corse)	02/03/2007	74 %	Septembre 2005	Janvier 2006
TOULOUSE (Languedoc-Roussillon)	10/03/2007	53 %	Septembre 2005	Janvier 2006
RENNES	12/05/2007	55 %	Novembre 2005	Mai 2006
BORDEAUX	01/07/2007	62 %	Décembre 2005	Juillet 2006
PARIS	04/09/2007	82 %	Février 2006	Septembre 2006
CLERMONT	22/09/2007	62 %	Mars 2006	Octobre 2006
DIJON	16/01/2008	51 %	Juin 2006	Janvier 2007
MARSEILLE (PACA)	06/02/2008	36 %	Septembre 2006	Février 2007
NANCY (Champagne-Ardenne)	05/03/2008	52 %	Septembre 2006	Mars 2007
TOULOUSE (Midi-Pyrénées)	11/05/2008	56 %	Décembre 2006	Juin 2007
POITIERS	11/06/2008	48 %	Janvier 2007	Juillet 2007
LILLE	29/06/2008	67 %	Janvier 2007	Juillet 2007
CAEN	09/07/2008	57 %	Février 2007	Juillet 2007

En grisé figurent les appels qui sont reportés en application de l'article 138 de la loi du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle.

## Budget prévisionnel

Budget prévisionnel association YEEHAA, exercice 2007

	dépenses (HT)	dépenses (TTC)	recettes
<b>Fonctionnement de la radio</b>			
Diffusion (opérateur TDF, 100 Watts) 9 mois	8 596,17 €	10 281,02 €	
Digiplexage (signal RDS + compression/expansion)	1 160,73 €	1 388,23 €	
<b>Equipement son</b>			
Micros Shure SM-58 (x5)	459,86 €	549,99 €	
Casques audio fermés Sennheisser (x4)	117,06 €	140,00 €	
Cables XLR/XLR Neutrick 6m (x2)	26,76 €	32,00 €	
Cables XLR/XLR Neutrick 3m (x4)	40,12 €	47,98 €	
Limiteur / compresseur DBX	192,31 €	230,00 €	
Répartiteur de casque Alto 4 voies	130,00 €	155,48 €	
Bonnettes épaisses (x4)	34,80 €	41,62 €	
Pieds de micro girafe (x4)	34,62 €	41,40 €	
Enregistreur portable numérique MARANTZ PMD660	484,11 €	579,00 €	
<b>Equipement informatique</b>			
Ordinateur traitement du son + encodage	457,36 €	547,00 €	
Serveur de diffusion	551,84 €	660,00 €	
<b>Contenu éditorial &amp; musical</b>			
SACEM	852,00 €	1 018,99 €	
Ligne skype (réception+180h d'appels)	205,69 €	246,00 €	
<b>Communication</b>			
Stickers	167,00 €	199,73 €	
Site internet de l'asso (nom de domaine)	6,99 €	8,36 €	
Site internet de la radio (nom de domaine)	6,99 €	8,36 €	
Affichage	78,00 €	93,29 €	
<b>Frais de gestion</b>			
Assurance (contrat RAQVAM - MAIF)	147,37 €	176,26 €	
<b>Adhérents</b>			
Cotisations (50 adhérents)			250,00 €
Mécénat			3 000,00 €
Subventions			13 194,73 €
<i>Dont CSE/FSDIE Paul Sabatier</i>			2 781,73 €
<i>Dont FSDIE Toulouse Mirail</i>			3 205,70 €
<i>Dont Ville de Castres</i>			3 500,00 €
<i>Dont Syndicat Mixte Enseignement Supérieur Sud Tarn</i>			3 707,30 €

Total dépenses :	Total recettes :
16 444,73 €	16 444,73 €